

10^e
THÉÂTRALES
DE La Roulotte
FESTIVAL DES AMATEURS DE THÉÂTRE

27, 28 & 29
MARS 2026

Date limite
**JEUDI 23
OCTOBRE 2025**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Patronage laïque du Pilier Rouge
2 rue de Fleurus - 29200 BREST



PATRONAGE
LAÏQUE
DU PILIER
ROUGE

RÈGLEMENT

I) Organisation :

Le festival « Les Théâtrales de La Roulotte » est organisé par « La Roulotte », collectif de bénévoles au sein de l'Association Patronage Laïque du Pilier Rouge à Brest.

II) Dates et lieux :

Le festival aura lieu les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars 2026 au Patronage Laïque du Pilier Rouge - 2 rue de Fleurus 29200 BREST.

III) Conditions d'éligibilité à la sélection :

- Le festival s'adresse à tout groupe s'exprimant par le théâtre dans un cadre non-professionnel.
- L'objectif du festival est de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre amateur. La qualité artistique du spectacle constitue le critère primordial de sélection.
- La durée des spectacles proposés ne doit pas excéder 100 minutes, incluant l'entracte, s'il y a lieu.
- Si votre spectacle utilise un texte protégé par des droits d'auteur, vous devez en faire la demande d'autorisation (ex. via la SACD). Le festival prend en charge les droits, mais uniquement si vous nous avez prévenus avant que votre spectacle est soumis à des droits
- La troupe s'engage à être disponible aux dates fixées.

IV) Sélection :

La commission « La Roulotte » du PLPR fera la sélection des troupes qui participeront au festival. Les décisions du comité se fondent principalement selon les critères suivants :

- Le choix du texte
- La qualité de l'interprétation
- La mise en scène
- Le plaisir de jouer
- L'originalité
- La scénographie et les costumes
- La qualité du dossier présenté

Les troupes seront informées de la décision de la commission par courriel au plus tard le 16 décembre 2025.

Les troupes sélectionnées recevront une convention de partenariat, qu'elles devront signer et retourner au festival dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision.

V) Dispositions générales :

- Les troupes participantes bénéficieront d'invitations dans la limite d'une invitation pour deux personnes par comédien. Ces invitations seront délivrées sur la base de la liste nominative fournie par la troupe au moment de l'inscription.
- Aucun cachet ne sera versé aux troupes participantes.
- L'organisateur s'engage à fournir le matériel technique de base requis pour la présentation des spectacles à l'exception des effets spéciaux tels que : fumée, pyrotechnie, etc.
- L'organisateur met à la disposition des troupes une aide technique.
- Chaque troupe doit apporter ses éléments scénographiques.
- Les frais de transport et de séjour sont à la charge des participants.
- Chaque troupe aura à disposition une loge et un catering.
- En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler l'événement.

VI) Lieux de diffusion :

Scène extérieure :

Dimensions : 4m de large x 4m de profondeur

Capacité spectateurs : environ 100

Scènes intérieures :

Salle Ouessant :

Dimensions de la scène : 10m de large x 4m de profondeur x 3,5m hauteur plafond

Capacité spectateurs : 250

Espace Charlie :

Dimensions de la scène : 4m de large x 2m de profondeur x 2,5m hauteur plafond

Capacité spectateurs : 80

Autre proposition possible (dans la rue, chez l'habitant...) selon vos demandes.

VII) Modalités de montage et de démontage

- Les troupes disposeront de 60 min pour effectuer leur montage et de 30 min pour leur démontage.
- Une ressource technique sera présente sur place pour accompagner la configuration de l'éclairage et des autres éléments techniques. Toutefois, les conditions techniques resteront limitées : dans le cadre du festival, un plan de feux fixe est établi et les troupes disposeront uniquement d'un nombre restreint de projecteurs ponctuels réglables pour leur mise en lumière.

VIII) Programmation du Festival

- Vendredi 27 mars 2026 :
18h30 : **"Apéro Grignot"** (intermède musical)
20h30 : **"Repas spectacle"**
- Samedi 28 mars 2026 :
14h : **Spectacle**
15h30 : **Spectacle**
17h30 : **Spectacle**
19h : **"Apéro Grignot"** (intermède musical)
21h : **Spectacle**
- Dimanche 29 mars 2026 :
10h30 : **"Une matinée en famille"** : deux spectacles qui jouent en même temps : **un spectacle enfant + un spectacle adulte**.
Possibilité de pièces le dimanche après-midi si le nombre d'inscriptions le justifie.

IX) Éléments de décor

- Les décors sont à la charge des troupes. Toutefois, en cas de besoins spécifiques, celles-ci peuvent en faire la demande auprès de l'équipe du festival. Dans la mesure du possible, certains éléments pourront être prêtés. L'équipe du festival confirmera alors les matériels qu'elle est en mesure de fournir.
- En cas de prêt, la troupe s'engage à restituer l'ensemble des éléments en bon état..

X) Matériel technique

- L'équipe du festival fournira le matériel d'éclairage et de sonorisation pour les représentations en salle.
- Pour les représentations à l'extérieur et de jour, aucun matériel d'éclairage ne sera disponible.
- Du matériel de sonorisation et des micros de captation seront disponibles pour les représentations extérieures.
- La troupe devra fournir tout autre élément technique nécessaire à son spectacle.

XI) Frais

- Aucun frais ne sera pris en charge par l'équipe du festival.
- Les troupes devront prendre en charge leurs frais d'hébergement et de déplacement.
- L'équipe du festival peut, sur demande, aider les troupes à trouver un hébergement.

DOCUMENTS À JOINDRE POUR L'OUVERTURE DE VOTRE DOSSIER :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- Une brève description du spectacle (utilisée pour les supports de communication) ;
- Des photographies du spectacle et/ou de la troupe, accompagnées des crédits photo (utilisées pour les supports de communication) ;
- Un bref historique de la troupe ainsi que sa mission ;
- La liste des comédiens et des membres de l'équipe de production ;
- Un lien vidéo du spectacle ou d'un extrait (idéalement une version jouée d'environ 20 minutes) ;
- Le texte (ou un extrait) de l'œuvre proposée ;
- Si possible, les dates et lieux où le spectacle pourra être vu par les membres de La Roulotte (avec deux invitations) ;
- Un plan de feu.

À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE :

**PATRONAGE LAÏQUE DU PILIER ROUGE
(Théâtrales de la Roulotte)
2 Rue de Fleurus - 29200 BREST**

OU PAR COURRIEL À :

laroulotte@plpr.fr



Date limite
**JEUDI 23
OCTOBRE 2025**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS SUR LA TROUPE

Nom de la troupe :

Nom du responsable :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Site internet :

RENSEIGNEMENTS SUR LE SPECTACLE

Titre de la pièce :

Genre :

Auteur :

Nombre de comédiens :

Y a-t-il un entracte : oui non

Durée du spectacle :

Besoins techniques :

Droits d'auteur : oui non

Catégories de pièces :

Jeunesse / Famille Tout public

Accessible à partir de quel âge :

Scène(s) où la pièce peut être présentée :

- Extérieur
- Ouessant
- Charlie
- Autre proposition (dans la rue, chez l'habitant...) à préciser :

Souhait(s) de la troupe :

- "Repas spectacle" (vendredi)
- Spectacle (samedi)
- Spectacle enfant : "Une matinée en famille" (dimanche)
- Spectacle adulte : "Une matinée en famille" (dimanche)